

PATRIMOINE



Les crayères, des bijoux d'architecture pour des trésors de bulles.

Le vignoble champenois, où le travail de l'homme se mêle à la beauté de la nature.

Les paysages du champagne au patrimoine mondial de l'Unesco?

Les crayères et les coteaux entre Damery et Mareuil-sur-Ay pourraient figurer au Patrimoine mondial de l'Unesco! Explications avec le président du conseil régional de Champagne-Ardenne, Jean-Paul Bachy.

TÉLÉ STAR: Qu'est-ce qui justifie que les paysages du champagne figurent au patrimoine mondial de l'Unesco?

JEAN-PAUL BACHY: Ces paysages représentent une valeur naturelle, historique et socio-économique sans pareille! À travers eux, c'est l'histoire d'une terre sur laquelle les hommes ont donné naissance à un vin unique. En cela, ils méritent d'être classés «paysage culturel évolutif» de l'Unesco (voir encadré).

Comment avez-vous procédé?

J-P.B.: Il y a d'abord eu la constitution en 2006 de l'association Paysages du champagne, présidée par Pierre Cheval, qui réunit des professionnels du champagne et les collectivités locales. Ensuite, trois sites exceptionnels ont été sélectionnés.

Parmi eux, les coteaux de la vallée de la Marne...

J-P.B.: Oui, avec la partie qui s'étend de Damery à Mareuil-sur-Ay, remarquable par la prégnance des vignes et par son patrimoine architectural.

Et puis c'est le berceau historique du champagne avec la présence de l'abbaye d'Hautvillers où le moine dom Perignon a joué un rôle essentiel dans la genèse du champagne!

Et les crayères gallo-romaines?

J-P.B.: C'est un élément majeur de l'identité champenoise! Dans ces galeries souterraines sous la colline Saint-Niçaise, à Reims, on extrayait de la craie dès l'Antiquité. Elles ont été réutilisées à partir du XIX^e siècle comme caves d'élaboration et de conservation du champagne. Près d'un milliard de bouteilles y sont stockées!

Pourquoi l'avenue de Champagne, à

Épernay, est-elle présentée comme site exceptionnel?

J-P.B.: Parce qu'elle a une dimension historique qui est caractéristique de l'activité qui s'est développée dans la région. S'y succèdent une quinzaine de maisons de champagne, des hôtels particuliers mais

aussi des bâtiments liés à l'industrie viticole du milieu du XIX^e siècle. Cet ensemble raconte la naissance de l'activité et son essor.

À quoi peut servir cette reconnaissance par l'Unesco?

J-P.B.: Nous bénéficierons d'une formidable promotion auprès du



L'avenue de Champagne, à Épernay, symbole de l'essor du roi des vins dans le monde.

public qui se traduira par 30% de touristes en plus! Ça encouragera les vignerons à mettre en valeur leur patrimoine et les investisseurs privés se mobiliseront...

Y aura-t-il des contraintes?

J-P.B.: Il y en aura, comme la mise en place de structures d'accueil dans les villages.

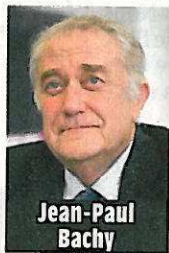
Quand aurez-vous une réponse?

J-P.B.: En 2012, nous l'espérons! Au préalable, je m'appête à défendre notre dossier devant les instances françaises (ministère de la Culture) car chaque pays n'a le droit de présenter qu'une seule candidature par an au comité de l'Unesco.

Quelles sont les chances?

J-P.B.: Il s'agit d'un concours... Je sais que nous devons faire face à la candidature de la Bourgogne... On verra bien! ●

PROPOS RECUEILLIS PAR PATRICIA NORMAND
www.paysagesduchampagne.com



Jean-Paul Bachy

Qu'est-ce qu'un «paysage culturel évolutif»?

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) est née le 16 novembre 1945.

À travers le label «paysage culturel

évolutif», elle entend mettre en avant les ouvrages combinés de la nature et de l'homme (art. 1 de sa convention), afin d'illustrer l'évolution de la société au cours

des âges sous l'influence des contraintes liées à l'environnement naturel et des forces sociales, économiques et culturelles successives.